

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 29 juin 2017**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Georges-Philippe**  
**FONTAINE**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 05/07/2017  
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/07/2017  
(accusé de réception du 05/07/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**N° 4**

**Décision modificative n°1**

-----

**Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.**

**La première décision modificative de l'année a pour particularité d'intégrer également les restes à réaliser et les résultats de l'exercice n-1.**

\*\*\*

La décision modificative, qui vous est présentée, a pour objet :

- La reprise des reports et des résultats antérieurs ;
- Le financement de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

**I. La reprise des reports et des résultats antérieurs**

**Budget principal**

La part du résultat d'exploitation affectée en réserves (7 292 507,71€ compte 1068) permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement cumulé : 2 518 446,90 - ligne D001), de réduire l'emprunt d'équilibre de 3 953 764,81 € et de financer les opérations d'investissement suivantes :

411.2313.24015	Réfection de la charpente et toiture des tennis	523 000,00
213.2313.64009	Réalisation préau école Ferdinand Buisson	85 000,00
412.2313.84018	Reconfiguration vestiaires Penvillers / projet salle des fêtes	150 000,00
01.275.111	Dépôts de garantie versés	500,00
823.2312.84002	Réaménagement zones boisées/ tempête Zeus	45 000,00
33.2161.78004	Stèle / Square Per Jakez Helias	16 796,00
	<b>Total</b>	<b>820 296,00</b>

Les restes à réaliser 2016 sont repris pour les montants suivants :

Dépenses	7 149 636,04
Recettes	7 149 636,04

La part du résultat affectée en fonctionnement (+240 826 € - ligne 002) et l'ajustement des recettes fiscales et des dotations (+ 19 533 € chapitres 73 et 74) permettent le financement des opérations suivantes :

Chapitre 011	Organisation spectacle Les copains d'abord	115 889,00
813.6135.520	Location balayeuse suite à véhicule défectueux	30 000,00
020.6718.111	Protocole transactionnel / OPAC opération ARPAQ	30 000,00
823.61524.420	Intervention sur zones boisées / tempête Zeus	50 000,00
020.6541.300	Admissions en non-valeur (montant global : 64 470 €)	34 470,00
	<b>Total</b>	<b>260 359,00</b>

### **Budget annexe zones d'habitat**

Le déficit d'investissement cumulé (3 453 497,36 € - ligne 001) est équilibré par l'emprunt (compte R1641).

### **Budget annexe location et camping**

Le besoin de financement des restes à réaliser 2016 soit 35 960,61 € est financé par l'excédent d'investissement cumulé (568 094,95 € - ligne R001).

Le résultat de fonctionnement (+ 343 001,20 €- ligne 002) permet le financement des dépenses suivantes non prévues au budget primitif :

6541	Admissions en non-valeur	30 000,00
6283	Nettoyage des sanitaires du camping	3 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00
62878	Remboursement de frais au Budget principal	290 001,20
	<b>Total</b>	<b>343 001,20</b>

Par conséquent, le budget présente un sur-équilibre en investissement.

### **Budget annexe parkings en ouvrage**

Le besoin de financement des restes à réaliser 2016 soit 121 405,96 € est financé par l'excédent d'investissement cumulé (70 399,82€ - ligne R001) et la part du résultat de fonctionnement affectée en réserves soit 51 006,14 € (compte 1068).

La part du résultat de fonctionnement cumulé affecté en 002 (+98 571,80 € - ligne R002) permet le financement de :

673	Annulation de titres sur exercices antérieurs	20 000,00
62871	Remboursement de frais au budget principal	78 571,80
	<b>Total</b>	<b>98 571,80</b>

### Budget annexe zones d'activités

Le déficit d'investissement cumulé (347 812,09 € - ligne 001) est financé par l'emprunt d'équilibre (compte R1641).

## II. Les dépenses financées par transferts entre chapitres

*Sur le budget principal :*

- L'utilisation de la provision pour dépenses imprévues (020.022.300):

314.617.810	Étude juridique et économique / cinéma Art et Essais (coût global : 47 500 €)	30 500,00
	<b>Total</b>	<b>30 500,00</b>

- Les autres dépenses financées par transfert de chapitres:

816.20422.90007	Subvention extension réseau ERDF / chemin de Kerdaniel (financée par le crédit travaux Locmaria)	13 200,00
022.2188.71020	Achat de destructeur /cartes d'identités (financé par le fonctionnement du service état civil)	2 400,00
024.6288.810	Spectacle animé façade de la cathédrale / période de Noël (financé par le crédit subventions culturelles)	95 000,00
020.2184.	Mobilier et petit matériel / aménagement de postes pour	15 000,00
020.60632	handicap (financés par le chapitre 012)	15 000,00
020.617.210	Assistance / étude conventionnement avec le FIPHP (financée par le chapitre 012, charges de personnel)	7 426,00
020.6228.130	Prestations animations commerces (financées par les subventions affectées au commerce)	3 995,00
322.64131.210	Salaires conférenciers pour expositions musée (financés par les honoraires du musée)	850,00

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2017, comme ci-après annexé.